

Monsieur le Président, nous croyons qu'il est temps d'examiner notre politique étrangère à la lumière des changements survenus dans le monde, de nos intérêts nationaux, mais aussi à la lumière de nos capacités et des nouvelles contraintes que nous connaissons aujourd'hui.

Le Livre rouge dressait la liste des initiatives que le gouvernement libéral entendait poursuivre. Depuis ma nomination au poste de ministre des Affaires étrangères, le 4 novembre dernier, j'ai pris les mesures nécessaires afin d'arriver à ces objectifs.

Premièrement, le gouvernement ratifiera bientôt la Convention sur le droit de la mer. Nous reconnaissons le désir des Canadiens et des Canadiennes, en particulier ceux des régions atlantiques, de voir un mécanisme international plus efficace pour le contrôle des pêcheries en haute mer. À cette fin, mon collègue le ministre des Pêches et des Océans se rendait à New York hier pour participer à une conférence extraordinaire des Nations Unies sur cette question.

Par ailleurs j'ai demandé aux fonctionnaires de mon ministère de produire un document de travail sur les grandes questions touchant la réforme de l'Organisation des Nations Unies. Alors que nous nous préparons à célébrer le 50^e anniversaire de cette organisation en 1995, je rappellerai que le Canada a toujours occupé une place relativement importante aux Nations Unies. Nous avons accordé, dans le cadre de la préparation de ces fêtes du 50^e anniversaire, une contribution financière à l'Association canadienne des Nations Unies, afin de l'appuyer dans ses efforts pour sensibiliser la population canadienne à cette réforme de l'Organisation des Nations Unies dans le contexte du 50^e anniversaire.

De plus, de concert avec mon collègue le ministre de l'Environnement, je poursuis des efforts pour placer le développement durable au centre de notre programme d'aide internationale.

Enfin, nous avons aussi fait état dans notre Livre rouge de notre volonté de démocratiser l'élaboration de la politique étrangère canadienne. Notre volonté est toujours aussi ferme.

Ainsi, il me fait plaisir d'ouvrir aujourd'hui, en cette Chambre, le débat sur l'examen de la politique étrangère.

Nous avons promis de doter le Canada d'une politique étrangère indépendante. Qu'est-ce que cela veut dire, une politique étrangère indépendante? C'est, d'abord et surtout, d'avoir le courage politique de dire ce que l'on pense, d'oser le dire parfois malgré les autres, d'oser le dire souvent avant les autres, mais de toujours le dire mieux que les autres. Notre politique étrangère doit non seulement être indépendante, mais